

<http://apden.org/Apprendre-l-info-doc-quelle.html>



# Apprendre l'info-doc : quelle médiation ?

- Menu central
- Réflexion professionnelle
- Apports de la recherche
- Mediadoc



Publication date: mercredi 11 janvier 2012

# Edito



## Couverture

Poursuivant la réflexion ouverte par les deux précédents numéros sur l'acte d'enseigner en information-documentation, cette 7e édition de la revue Médiadoc s'intéresse à l'acte d'apprendre et aux processus d'apprentissage dans le contexte scolaire, restant ainsi dans l'univers des sciences de l'éducation.

Le concept de learning centre récemment mis en avant dans le monde des bibliothèques et porté par notre Inspection générale interroge le concept d'enseignement en le confrontant à ceux d'apprentissage et d'autonomie qui sont mis en avant. Si la libre construction des apprentissages, telle qu'elle est préconisée par le concept même de learning centre, peut se concevoir quand elle s'adresse à un public d'adultes autonomes tels que peuvent l'être des étudiants, qu'en est-il quand elle vise des adolescents qui, dans leur stade de développement même, n'ont pas encore atteint cette autonomie recherchée ? Cette autonomie ne fait-elle pas partie de ce qui s'apprend à l'école ?

La question devient d'autant plus problématique quand il s'agit d'autonomie informationnelle. Dans l'univers de plus en plus complexe et opaque de l'information en ligne, peut-on laisser les élèves se débrouiller tout seuls ? Leur supposée aisance témoigne-t-elle d'une réelle autonomie acquise par leur pratique aussi intuitive qu'aléatoire du web et de ses réseaux ? Comme le souligne Yolande Maury, l'accès à l'autonomie informationnelle ne saurait se contenter de la logique centrée sur les espaces et la mise à disposition de ressources, qui est celle du learning centre ; encore moins en occultant l'acquisition des connaissances informationnelles, comme le fait le PACIFI. Et s'il faut « réinventer » le CDI, c'est en le pensant comme lieux d'enseignement-apprentissage de la culture de l'information, et non comme le lieu unique et multifonctionnel de la vie scolaire.

Se pose alors la question de la médiation à mettre en place pour atteindre cette autonomie informationnelle. Entre médiation documentaire et médiation enseignante, le sujet fait débat avec des positionnements différents comme le suggèrent ici les articles de Vincent Liquète et de Cécile Gardiès que nous mettons en regard. La médiation documentaire renvoie plus à une approche par la maîtrise de l'information, traduction française de l'Information literacy.

Privilégiant l'accès aux ressources, elle fait du professeur documentaliste un médiateur entre un lieu, des documents et les connaissances à acquérir en les utilisant ; ces connaissances étant de nature pluri-disciplinaire et non spécifique à l'information-documentation. C'est le paradigme déjà défendu par Séraphin Alava à la fin des années 1990. L'approche plus récente, par la culture de l'information, met en avant un enseignement de l'information-documentation qui, tout en ne faisant pas l'impasse sur la médiation documentaire qui s'y voit de fait intégrée, se place sous l'angle d'une médiation enseignante. Ce type de médiation vise l'appropriation des connaissances info-documentaires nécessaires pour appréhender l'univers informationnel actuel et y acquérir une certaine autonomie. Si la médiation documentaire peut être dévolue à un documentaliste ou à un bibliothécaire, la médiation enseignante nécessite un professeur spécialisé en information-documentation. Ce qui se fait dans

l'enseignement agricole peut ainsi être cité en exemple.

Une fois posée cette posture enseignante du professeur documentaliste, comment envisager les apprentissages info-documentaires ? Si, comme le souligne Philippe Perrenoud, l'école n'est pas le seul lieu où on apprend - il y a tant d'autres lieux et moyens pour apprendre - peut-on séparer enseignement et apprentissage ? Peut-on concevoir des apprentissages scolaires, et plus particulièrement info-documentaires, sans enseignement, sans médiation enseignante pour les concevoir et les mettre en oeuvre ? L'article d'André Tricot apporte ici un éclairage intéressant sur l'acte d'apprendre et sa contextualisation au sein de l'école.

Nous aimions une fois pour toute tordre le cou au faux procès fait actuellement à la Fadben et, plus généralement, à la didactique de l'information ainsi qu'aux professeurs documentalistes qui s'y intéressent. Faux procès selon lequel enseigner reviendrait à faire des « cours magistraux d'info-com » [1](Sic). C'est ne pas lire les écrits incriminés ou n'y rien comprendre que d'avancer de tels propos ! A moins qu'il n'y ait là une stratégie de dénigrement volontaire qui n'échappera pas à ceux qui savent lire entre les lignes.

La pédagogie documentaire, puis la didactique de l'information s'inscrivent dans une épistémologie qui prend racine dans une conception constructiviste des apprentissages et de l'acte d'enseigner, ce dernier n'étant là que pour permettre aux apprentissages de se faire. En témoigne la contribution de Denise Orange Ravachol, maître de conférence en Sciences de l'éducation spécialiste de la didactique des sciences, qui travaille avec des professeurs documentalistes sur la conception de situations-problèmes en information-documentation. Approche enseignante très éloignée du cours magistral !

C'est dans ce sens que vont aussi les propos d'Anne Cordier. Au-delà de la critique faite aux professeurs documentalistes qui adoptent une attitude trop prescriptive, c'est une invitation à explorer les possibles ouverts par la didactique de l'information pour mettre en oeuvre un enseignement info-documentaire prenant appui sur le lieu-laboratoire CDI et débouchant à terme sur l'autonomie informationnelle visée.

Quant aux objets techniques, ou mnémotechniques, s'ils peuvent être considérés comme outils auxiliaires aux enseignements, ils deviennent à leur tour objet d'enseignement dès lors qu'on se place dans le domaine de l'information-documentation. Mise en abîme fructueuse des différentes médiations possibles : documentaire, technique, enseignante, avec pour visée autonomie et émancipation des élèves. Ce qui est la finalité de tout enseignement.

---

[1] Lire le billet de Pascal Duplessis sur le site des Trois couronnes : « "Cours d'info-com, cours magistral" : pour en finir avec quelques clichés ». <http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/table-ronde/cours-d-info-com-cours-magistral-pour-en-finir-avec-quelques-cliches>. Ainsi que celui d'Angèle Stalder : « Professeur-documentaliste ou professeur documentaliste ». <http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/table-ronde/> (Consultés le 09-12-2011)